Cinquante-neuvième année. - N ° 127 A Vendredi 4 juillet 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 775

## 37 – INDRE-ET-LOIRE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

## Créations d'établissements

988 458 121 RCS Tours.
**CLEMAULT.**
*Forme :* Société civile immobilière.
*Administration :* Gérant associé indéfiniment responsable : Dessables, Charlotte Isabelle Florence, Gérant associé indéfiniment responsable : Reveche, Raphaël Jacques Gérard.
*Capital :* 1000 EUR.
*Adresse :* 39 bis, avenue de Couzières, 37250 Veigné.
*Origine du fonds :* Création.
*Etablissement :* Etablissement principal.
*Activité :* L'acquisition en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit de tous immeubles, la propriété, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement dit de tous immeubles et terrains qui seront apportés à la société ou acquis par elle, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail) l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civiles de l'objet social; - la prise de participation de toutes les sociétés immobilières, - l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinées au financement des acquisitions ou au paiement des coûts de déménagement, de réfection ou autre à faire dans les immeubles de la société. La société peut notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteintes à la nature civile de cet objet, notamment pour garantir un prêt que contracterait personnellement un associé destiné à être versé à titre d'apport en capital ou pour le financement de l'acquisition de parts sociales ou pour garantir un prêt d'un locataire occupant un immeuble appartenant à la Société de manière à assurer et à la société le paiement des loyers par ce ou ces locataires. - Le cas échéant, la mise à disposition à titre gratuit des biens et droits détenus par la société au profit de ses associés - Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil..
*Adresse :* 39 bis, avenue de Couzières, 37250 Veigné.
*A dater du :* 25 juin 2025.
*Date de commencement d'activité :* 20 juin 2025.